

M. Lambin donne lecture d'un travail sur la flore représentée dans les sculptures de l'église de Mont-Notre-Dame.

La Flore de l'Eglise de Mont-Notre-Dame

L'église de Mont-Notre-Dame, ou du moins ce qui nous reste de ce beau monument du XIII^e siècle, a été étudiée au point de vue de la construction par des hommes dont la science archéologique appliquée à cette étude rend inutile toute nouvelle description. Aussi, ce n'est pas à ce point de vue que je me propose de vous en parler aujourd'hui. Mon dessein est plus modeste. Je désire seulement examiner avec vous son ornementation florale d'après la méthode que j'ai déjà suivie pour la Flore de la Cathédrale de Soissons et pour celle de Saint Jean-des-Vignes.

La Flore de l'église de Mont-Notre-Dame est celle de la première période gothique, période qui s'étend du milieu du XII^e siècle à la fin du XIII^e, et pendant laquelle domina, dans la sculpture ornementale du moyen âge le principe de l'interprétation des plantes, que nos artistes reproduisaient sur leurs chapiteaux, dans leurs rinceaux et dans leurs frises. Les plantes que nous trouvons dans cet édifice sont l'arum, le nénuphar, la fougère, la vigne, le trèfle, la renoncule, la chélidoine, l'an-

colie, le chêne et le lierre. La plupart de ces plantes sont bien celles du milieu du XIII^e siècle.

Messieurs, si nous trouvons en France, au moyen-âge, plusieurs écoles de construction gothique, il semble établi que pour la sculpture, il n'y en a eu qu'une, la grande Ecole de l'Ile-de-France ou l'école Franco-picarde, qui a rayonné sur tout le pays et qui s'est seulement modifiée sur divers points, soit par l'influence du génie local, soit par l'influence qu'un grand édifice a pu exercer sur un autre édifice, soit surtout par la marche du temps : l'art, en effet, a progressé avec les siècles et a décliné avec eux. La sculpture ornementale qui paraît s'écarter le plus de celle de l'Ile-de-France, est la sculpture de Reims. Cependant, la Flore de Notre-Dame de Reims ne diffère pas par la nature de ses plantes de celle des autres cathédrales. Elle est seulement plus touffue, plus légère, et, passez-moi le mot, plus coquette. Le touffu de Reims se retrouve à Auxerre et même à Beauvais, ce qui prouve bien que, pour l'ornementation gothique, il n'a pas existé d'écoles régionales proprement dites, mais que le temps a été le grand maître qui a fait subir à cette ornementation les modifications qui nous frappent aujourd'hui.

Les artistes de Mont-Notre-Dame appartenaient, comme les autres, à l'Ecole de l'Ile-de-France. Ce qui distingue cette Ecole, ou pour mieux dire, toute la sculpture gothique à son origine, ce sont l'unité du sujet, la pureté des lignes, la simplicité et la grandeur du dessin. A l'époque où furent sculptés les chapiteaux de Mont-Notre-Dame, ces qualités commençaient à s'altérer car quelques-uns présentent des arrangements compliqués, qui s'éloignent de la sobriété des premiers

temps. On sent également dans l'exécution, dans le coup de ciseau, l'approche du XIV^e siècle.

Notre Eglise n'est plus guère qu'une ruine, ruine imposante, il est vrai, qui se dresse fièrement sur la montagne isolée dont elle occupe le sommet. Abside et transept ont disparu, et du portail il ne reste que les trois portes avec la partie du premier étage où se trouvait la rose. La partie droite et la partie gauche du porche intérieur qui correspondent aux bas-côtés, ont été séparés de ces bas-côtés et de la partie médiane par des murs, de sorte que ces deux parties forment actuellement deux carrés à ciel ouvert. La partie médiane est couverte et commence aujourd'hui la nef. Seuls de tout l'édifice, la nef et ses bas-côtés ont été à peu près épargnés. La nef est belle encore, malgré le mur transversal, construit vers son milieu pour assurer sa solidité. Décrivons maintenant la Flore des chapiteaux, en commençant par le porche, et en continuant par la nef et les bas-côtés.

Dans le carré à ciel ouvert auquel la porte droite donne accès, on aperçoit, sur les chapiteaux échappés à la destruction, du nénuphar et de la chélidoine ; et dans le carré auquel donne accès la porte gauche, de l'arum en crochet, et une feuille difficile à déterminer en raison même de sa grande simplicité. Dans la partie médiane du porche faisant partie de la nef, on aperçoit, à droite, un petit chapiteau de trèfle, et un autre chapiteau formé d'ancolie. A gauche toute sculpture a disparu.

Les chapiteaux de la nef, sauf un certain nombre de brisures, sont relativement bien conservés, surtout quant on a sous les yeux l'état actuel de l'édifice. Ces chapiteaux, qui couronnent les piliers supportant les grands arcs, sont au nombre

de quatorze, sept à droite et sept à gauche. D'autres chapiteaux en nombre égal, surmontent les piliers engagés dans les murs de clôture, et leur font face dans les bas-côtés.

Le chapiteau du premier pilier de la nef, à droite, est formé de vigne et d'arum naturel, c'est à-dire non interprété, mais rendu tel que la nature le donne ; celui du deuxième est formé de trèfle ; celui du troisième d'arum interprété avec crochets de trèfle ; celui du quatrième, d'ancolie ; celui du cinquième, d'arum et de trèfle ; celui du sixième, d'arum et de fougère ; et celui du septième d'arum et de fougère également.

Le chapiteau du premier pilier, à gauche, est formé de vigne et de trèfle ; celui du deuxième, d'arum avec crochets de trèfle ; celui du troisième, d'arum dont les crochets sont brisés ; celui du quatrième, d'arum avec crochets de trèfle ; celui du cinquième, de belle vigne du XIII^e siècle ; celui du sixième, d'arum avec crochets de trèfle ; celui du septième, d'arum avec crochets de trèfle

Sur les chapiteaux des piliers engagés du bas-côté droit nous voyons : sur le premier, de l'arum avec crochets d'ancolie ; sur le deuxième, du trèfle ; sur le troisième, de l'arum avec crochets de trèfle ; sur le quatrième, de l'arum avec mêmes crochets de trèfle ; sur le cinquième, de l'arum avec crochets semblables ; sur le sixième, de la chélidoine ; sur le septième, de l'arum avec crochets de trèfle.

Sur les chapiteaux des piliers engagés du bas-côté gauche, nous trouvons : sur le premier, de l'arum dont les crochets sont brisés ; sur le deuxième, de l'arum dont les crochets sont également brisés ; sur le troisième, de l'arum avec crochets de trèfle, sur le quatrième, de l'arum avec crochets de trèfle encore ; sur le cinquième, de la

vigne et du trèfle ; sur le sixième, de l'arum avec crochets d'ancolie ; sur le septième, enfin, une feuille qu'il ne nous a pas été possible de déterminer.

Parmi ces vingt-huit chapiteaux, quatre nous ont paru particulièrement remarquables. Ce sont : le cinquième de la nef, à gauche, qui présente de la vigne en branche ; le deuxième du bas-côtés droit qui donne du trèfle magistralement traité ; le sixième du même bas côté sur lequel s'étale une fort belle chélidoine ; et le cinquième du bas côté gauche composé de vigne et de trèfle très élégamment rendus. Telle est la sculpture de cette nef, sculpture gracieuse, riche et variée.

Si nous quittons l'intérieur de l'édifice pour en examiner l'extérieur, nous apercevons sur le portail en ruine des feuillages également dignes d'étude. Le trèfle, la renoncule et la chélidoine ornent la porte centrale. Le lierre ordinaire et une feuille qui pourrait être le lierre cordiforme, se montrent sur la porte droite, tandis que du lierre encore, mais cette fois accompagné de chêne, se déroule sur la porte gauche. Un long rinceau de vigne court, au-dessus des fenêtres, sur le côté-sud de l'église.

Messieurs, ces descriptions florales que je fais, de temps en temps, passer sous vos yeux, sont, je le sais, bien sèches et bien arides. Cependant lorsqu'on étudie sur place ces chefs d'œuvres que les artistes du Moyen-âge ont créés avec nos plantes indigènes, je vous affirme qu'il en est tout autrement. La variété des motifs sculptés par ces premiers maîtres n'apparaît guère dans un travail écrit qui doit avant tout être clair, précis, méthodique. Sous les voûtes d'une église, cette variété, au contraire, vous frappe et vous charme. Alors on

aperçoit mille détails que l'écrivain ne pourrait mentionner sans se perdre en d'interminables longueurs. Dans l'édifice, on voit tout, pour ainsi dire, d'un seul coup d'œil. Arum, nénuphar et fougère ; vigne, trèfle, renoncule, chélidoine, ancolie, chène et lierre, sont des noms qui ne disent pas grand chose sur le papier, mais qui deviennent à ce moment des réalités vivantes, qui prennent un merveilleux coloris. Et ce n'est pas un paradoxe, car les pierres aussi ont leurs couleurs. Ici, Messieurs, je ne puis faire qu'une pâle esquisse, mais allez à Mont-Notre Dame, et vous verrez un admirable tableau !

Un membre communique un tableau du XVIII^e siècle, reproduisant, en gravure, les figures des poinçons usités alors pour marquer les matières d'or et d'argent.

Nous y remarquons :

ÉTAT GÉNÉRAL

*des dénominations et figures des poinçons de la
marque d'or et d'argent du bail de
Julien Alaterre.*

Généralité de Soissons

Charge de toute la généralité : Une X fleuronnée
et couronnée.

— *Décharges* — — *Contremarques* —

SOISSONS : Un coq. Une tête d'enfant.
Profil à droite.